

## CONCEPT PEDAGOGIQUE « Graines d'Érable »

### 1. Généralité

#### 1.1. MISSION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

La Commune d'Isérables met sur pied sa maison des générations afin de permettre à la population de bénéficier d'un service de coopération, de partage et de soutien entre les diverses générations du village.

Ses missions s'inscrivent dans l'application des textes légaux du canton du Valais. Ceux-ci fixent le cadre et les champs d'intervention de l'ensemble des structures en faveur de l'enfance. Le concept pédagogique est l'outil de travail et de référence au quotidien pour la structure *Graines d'Érable*. Il est revu et discuté avec les différents interlocuteurs chaque année. En effet, le projet d'établissement sous sa forme actuelle sera adapté en fonction des expériences, des besoins et des objectifs choisis.

*Graines d'Érable* est un lieu de vie et d'éveil qui permet à l'enfant de se construire et de s'épanouir. C'est dans un cadre sécurisé et dans le respect de l'identité propre de l'enfant, qu'il pourra se développer harmonieusement. Le concept pédagogique est essentiel et complète celui des parents.

Les enfants sont pris en charge par du personnel formé tels que des éducateurs de l'enfance, des assistants socio-éducatifs mais aussi par des auxiliaires et peut-être par la suite du personnel en formation.

#### 1.2. BUTS ET MISSION DE LA MAISON BEDJUSSE DES GENERATIONS

Une jolie idée florissante a vu le jour à Isérables. Créer une maison des générations afin d'offrir à la population un lieu d'accueil chaleureux et bienveillant.

Voici ses buts principaux :

- Offrir aux familles une structure pour accueillir leurs enfants afin d'allier et faciliter vie familiale et vie professionnelle.
- Permettre aux enfants de prendre confiance, de progresser dans leurs apprentissages personnels et dans la vie communautaire.
- Proposer aux personnes âgées un endroit chaleureux et accueillants avec diverses activités spécifiques ou quotidiennes.
- S'enrichir d'échanges intergénérationnels par un partage entre personnes âgées et enfants.

*Graines d'Érable* a également des missions de prévention propre à l'enfance telles que :

- des difficultés de santé
- des troubles individuels
- des dysfonctionnements relationnels
- des exclusions sociales
- de la maltraitance

En matière de santé publique, plusieurs actions de prévention sont mises en place :

- dépistage des troubles visuels
- informations sur les maladies infectieuses et leur traitement
- hygiène bucco-dentaire
- respect de l'équilibre alimentaire

- respect du temps de repos
- prévention sur le risque solaire
- sensibilisation des dangers de l'écran
- lutte contre la sédentarité
- autre action selon les besoins spécifiques à la structure

### 1.3. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

*Graines d'Érable* est une structure d'accueil à temps d'ouverture élargie. Elle est ouverte du lundi au mardi et du jeudi au vendredi de 6h30 à 18h30. Les deux « groupes » cohabitent ensemble. Les enfants sont accueillis de 18 mois révolu à 12ans.

Son fonctionnement met en interaction plusieurs acteurs :

- Les enfants
- L'équipe éducative
- La direction
- Les familles
- Le club des aînés
- La Commune d'Isérables

Afin de garantir une intégration harmonieuse de l'enfant, une fréquentation minimale est demandée :

Crèche : 1 jour complet par semaine est demandé (20% par semaine), et de 4 jours par mois à 100% pour une fréquentation irrégulière

UAPE : La fréquentation est libre en fixe. Elle est d'un minimum de 4 repas (bloc 6) par mois pour une fréquentation irrégulière.

Les vacances annuelles sont affichées au plus tard le 31 janvier pour l'année en cours.

## 2. Projet social

### 2.1. STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT

Le bâtiment, sur trois étages, est relié par un escalier mais aussi par un ascenseur. Cela permet davantage de mobilité aux personnes âgées et ne mets aucune limite aux participants. La crèche-UAPE, peut également s'adapter aux personnes à mobilité réduite et ainsi conserver un accueil *ouvert à tous*. Il est important pour la structure de pouvoir réserver un accueil de qualité aux enfants afin que ceux-ci trouvent un lieu de vie adapté à leurs besoins. Chaque famille accueillie à son propre vécu, sa culture, ses convictions et ses besoins spécifiques. C'est pourquoi, l'équipe répond, dans la mesure du possible, aux particularités de chaque enfant. Dans le respect de ses différences, l'enfant découvrira différentes cultures et apprendra ainsi à s'ouvrir à la différence, à l'autre.

Le bâtiment a été réaménagé et remis à neuf afin d'offrir aux différents acteurs un cadre accueillant, stable et sécurisant.

Professionnels de l'enfance, nous souhaitons offrir de l'aide aux familles par une écoute respectueuse et sans jugement. Nous souhaitons être présents et flexibles afin de leur permettre d'allier vie familiale et vie professionnelle dans la sérénité et la confiance.

## 2.2. MOYENS FINANCIERS

La structure d'accueil est subventionnée par les Autorités communales. Les parents bénéficient de ces subsides en fonction du revenu familial. (Point 26 de la déclaration fiscale). Pour les familles vivant à l'extérieur de la commune, le prix peut être différent.

## 2.3. PROFIL DES FAMILLES

Toutes les familles domiciliées ou non sur le territoire de la Commune d'Isérables peuvent avoir une place d'accueil pour leur(s) enfant(s) (sous réserve de la disponibilité en place d'accueil déjà repourvues).

## 2.4. BESOIN DES FAMILLES

Tout en respectant les besoins sécurisant l'enfant, la structure souhaite favoriser les besoins des familles. Il y a donc deux possibilités d'inscription :

1. L'inscription est régulière et le contrat est fixé annuellement, (année scolaire) il est possible de le modifier sous réserve des disponibilités de la structure.
2. L'inscription est irrégulière et permet aux familles ayant un travail irrégulier d'inscrire mensuellement leur enfant sous certaines conditions préétablies.

De plus, il y a des possibilités d'accueil d'urgence :

- Les familles inscrites peuvent demander des temps de présences supplémentaires occasionnels au plus tard 2 jours ouvrables avant. Un refus peut être envisagé en fonction des disponibilités journalières de la structure.
- Pour des familles non-inscrites, l'accueil d'urgence ou occasionnels peut être accepté par la responsable uniquement suite à une évaluation du besoin réel.

# 3. Projet éducatif

## 3.1. ACCUEIL

Notre priorité : le bien-être des enfants. Il est important de garder une souplesse dans l'accueil des enfants tout en prenant certaines mesures afin d'y assurer leur sécurités physiques et psychiques.

La crèche et l'UAPE sont des structures d'accueil permettant l'entrée de chacun de vos enfants. Les enfants qui ont un besoin particulier (maladie-handicap) pourront être accueillis pour autant que l'enfant concerné ne demande pas une attention spécifique ne permettant plus d'assurer la prise en charge des autres enfants. Les modalités d'accueils de ces enfants peuvent cependant être adaptées et discutées avec la responsable.

## 3.2. INSCRIPTION

Les familles intéressées à placer leur(s) enfant(s) peuvent télécharger le formulaire sur le site de la Commune d'Isérables. La responsable prendra contact avec les familles en vue de l'inscription définitive. Au cas où la structure est déjà complète, les demandes seront mises sur liste d'attente pendant 6 mois. Les demandes sont à renouveler au besoin par les parents.

Par un contact téléphonique, la responsable prend rendez-vous avec la famille afin de présenter les locaux, le personnel, la ligne pédagogique, le règlement, ... La feuille d'inscription sera à remplir et à transmettre à la responsable. Ce document fait office de contrat dès que les deux parties ont signés.

### 3.3. ADAPTATIONS

Visiter, découvrir, apprendre à connaître l'équipe éducative et les autres enfants permet à l'enfant de se sentir sécurisé et en confiance face à son nouveau lieu d'accueil.

Pour une inscription en UAPE, la structure met en place un moment d'échange et de visite avec la famille et l'enfant. Selon les besoins, d'autres moments peuvent être mis en place avant le premier jour de prise en charge de l'enfant.

Pour une inscription en crèche, une période d'adaptation plus longue est prévue. L'enfant plus petit, a besoin d'une transition en douceur, notamment s'il s'agit de la 1<sup>ère</sup> séparation familiale. Cela permet aussi de créer un climat de confiance entre la famille et la structure.

La structure propose :

- Un entretien, visite des locaux et du personnel présent (environ 1h de temps)
- Un instant sur le groupe, le parent peut rester avec l'enfant le temps nécessaire (environ 1 heure de temps)
- Une adaptation personnalisée, la structure propose que l'enfant vienne seul durant un moment déterminé (selon le cheminement fait avec la famille avant et leur besoin)
- Une présence progressive, la durée est augmentée afin d'arriver au taux demandé par la famille (par exemple : demi-journée, demi-journée avec sieste, journée complète)

## 4. HORAIRE

### 4.1. Graines d'Érable

Voici les possibilités d'inscriptions :

Bloc 1 :	Bloc 2 :	Bloc 3 :	Bloc 4 :	Bloc 5 :	Bloc 6 :
06h30-18h30 Journée entière (12h)	06h30-12h00 Matin sans repas (5h30)	06h30-14h00 Matin avec repas (7h30)	11h00-18h30 Après-midi avec repas (7h30)	13h00-18h30 Après-midi sans repas (5h30)	11h30-13h30 Repas + temps de devoirs (2h00) <i>UAPE uniquement</i>

Un rabais est accordé lorsque l'enfant est à l'école

Selon les blocs choisis, voici les heures d'arrivées et de départs afin de respecter les activités, les heures de repas, de sieste ainsi que les horaires de l'école.

Arrivée	06h30 – 9h00
	11h00 – 12h00
	13h00 – 14h00

Départ	11h00 – 12h00
	13h00 – 14h00
	16h00 – 18h30

### 4.2. REPAS

Petit déjeuner	7h15-7h45
Repas de midi	11h45-12h30
Goûter	16h15-16h45

#### **4.3. PARTICIPATION DES FAMILLES A LA CRECHE**

Les arrivées et les départs sont des moments forts (séparation et retrouvaille), c'est aussi des moments importants dans la transmission entre le personnel de la structure et les familles. (A partir de la 1<sup>ère</sup> hamos, l'enfant peut venir et partir seul le soir, une décharge parentale est à signer).

Il est important que la structure ait des moments de vie particuliers. Les familles sont conviées à différentes fêtes durant l'année.

#### **4.4. PERSONNEL**

La crèche fonctionne selon un système hiérarchisé. Le personnel s'engage à prendre en charge les enfants dans le respect de leurs développements physique et psychique. Le professionnel est également garant d'un accompagnement sans jugement auprès des familles selon leur besoin tout en restant dans le cadre de la structure.

Tout le personnel participe aux diverses actions et élaborations faites en structure, des tâches sont confiées à chacun et chacune selon leurs aptitudes et leurs envies.

#### **4.5. DIRECTION**

La responsable est garante des divers documents pédagogiques mis en place et de l'organisation de la structure. Elle est présente, à l'écoute des familles et de son équipe. Elle fait le lien avec les différents acteurs de la structure en tenant compte des besoins de chacun.

#### **4.6. PERSONNEL EN FORMATION**

Pour l'instant, aucune personne en formation n'est engagée.

#### **4.7. AUTRES SERVICES, AUTRES PARTENAIRES**

Les relations de réseaux sont importantes afin de garder un travail de qualité et de partage. En voici quelques exemples :

- Relation avec les autres structures du canton et avec la responsable des structures d'accueil du canton.
- Relation avec les services partenaires (OPE - ...)
- Relation avec le club des aînés pour l'ensemble des activités intergénérationnelles.
- Relation avec les pédiatres ou médecins de la famille en cas de besoin.
- Relation avec les pharmaciens.
- Relation avec les services de l'alimentation. (Boulangerie, magasin alimentaire, ...)

## 5. Mission de prévention

### 5.1. VIE AU SEIN DE LA MAISON BEDJUSSE DES GENERATIONS

L'enjeu de la socialisation dans notre société est importante, savoir s'ouvrir à l'autre, savoir partager, communiquer de manière non-violente avec autrui et être respectueux des besoins de l'autre. Tous ces points sont importants pour chaque être humain. Ces points sont capitaux pour nous aussi. *Graines d'Érable* fait partie de la maison Bedjuasse des générations. C'est pourquoi, la structure met en valeur un point en plus « l'intergénérationnel » c'est-à-dire deux générations qui partagent leur expérience, leur goût, leur envie, leur joie de vivre. Ceci est d'une telle richesse. Pour l'équipe, les activités intergénérationnelles sont donc une priorité au sein de cette structure.

### 5.2. REPAS

Le petit déjeuner et le goûter sont préparés au sein de la structure. Le petit déjeuner est proposé aux enfants entre 7h15 et 7h45 (comptabilisé dans le prix des blocs 1/2/3). Le goûter est donné entre 16h15 et 16h45 (comptabilisé dans le prix des blocs 1/4/5).

Les compositions sont réfléchies, équilibrées et variées chaque jour de la semaine. Il est important pour la structure d'offrir des repas de qualité et surtout équilibrés. Un plan hebdomadaire sera mis en place pour informer les familles des différents repas du jour.

Un repas de midi est servi de 11h45 à 12h30. Il est livré par le centre de Formation et d'Occupation « Le Botza », ce prestataire offre des menus variés, appétissants et équilibrés respectant les critères du label « Fourchette Verte ».

#### ALLERGIE ALIMENTAIRE

Un enfant ayant des allergies alimentaires peut tout à fait être accueilli dans la structure, une discussion au préalable avec la responsable permettra de trouver la solution au besoin personnel de cet enfant. Pour entrer en matière, la structure a besoin d'une quittance d'un professionnel de la santé, ce dernier doit reconnaître l'allergie et transmettre l'information signée à la crèche-UAPE.

#### REGIMES PARTICULIERS

Les demandes peuvent être faites lors de l'inscription. La responsable décidera si une éventuelle entrée en matière est possible, ainsi si un plat peut être livré pour le régime particulier de l'enfant. Dans des cas où il s'avère compliqué de gérer un régime particulier, il sera demandé aux parents d'amener eux-mêmes le repas.

### 5.3. SIESTE – TEMPS REPOS

Des temps de repos sont prévus dans la journée (matin-midi-soir) selon l'âge et les besoins de l'enfant. Ils seront adaptés dans les possibilités d'accueil du groupe. En effet, la structure valorise les activités d'éveils permettant à l'ensemble des enfants d'y participer. Les enfants faisant une sieste auront un petit lit au sol avec leurs affaires personnelles (drap, coussin, couverture adaptée à la saison).

Les enfants peuvent prendre leurs affaires personnelles importantes (doudou, lolettes, ...) afin de maintenir le lien maison-crèche-UAPE. Le nom et prénom sont inscrits sur les affaires personnelles de l'enfant.

Un rituel d'endormissement est mis en place par l'équipe éducative (chanson, histoire, berceuse, jeux de lumière, ...)

Pour les enfants ne faisant plus la sieste, il est important d'avoir un retour au calme. Il permet à l'enfant de se ressourcer, de se recentrer sur ses besoins. Il est obligatoire pour tous les enfants de la structure. Cela peut être un moment de dessin, d'écoute de musique, d'activités créatrices libres, de lecture, ...

#### 5.4. ACTIVITES

Découvrir un vaste domaine d'activités est capital pour l'enfant. Ouvrir son horizon, différencier ce que l'on aime, ce que l'on aime moins. La structure offre toutes sortes d'activités à votre enfant, ce qui permet aussi de lui offrir une palette de choses qu'il ne ferait pas forcément à domicile. Nous nous imprégnons de divers pédagogues tels que Maria Montessori (faire seul à son rythme tout en étant accompagné-vision de l'autonomie), Freinet (dimension collective- coopération et entraide entre les différents âges), Fröbel (l'enfant grandit telle une plante, apprendre à prendre soin de soi en prenant soin de la nature), ...

Voici une palette d'activités que l'enfant rencontrera au sein de la structure, nous considérons que chaque activité peut être réalisée à l'intérieur ou à l'extérieur selon les conditions météorologiques :

- Activités créatrices (motricités fines)
- Activités de mouvements (motricités globales)
- Activités musicales (instruments, rythmes, apprentissage de chansons, de poèmes)
- Activités culinaires (découverte des aliments, des textures, des goûts)
- Activités natures (promenade, jeux divers, mini potager, découverte de la nature qui nous entoure)
- Activités littéraires (découverte des livres, créer ses histoires)
- Jeux symboliques (libre ou dirigée)
- ...

Toutes ces activités peuvent bien entendu se retrouver dans des moments intergénérationnels selon l'organisation et les préférences des personnes âgées du village. Ces moments seront, peu importe l'activité choisi, un riche partage entre petits et grands.

#### 5.5. HYGIENE ET SANTE

Malgré de grandes préventions, un plan d'hygiène réfléchi, des maladies peuvent être transmises au sein de cette vie en société. Plusieurs points sont mis en avant pour éviter les contaminations.

- Le lavage des mains (après un passage aux toilettes, avant et après chaque repas et selon besoin)
- Le brossage des dents (chaque enfant possède sa brosse à dent personnel séché à l'air libre sans contact avec les autres brosses.) L'enfant se brosse les dents après le déjeuner et après le diner.
- Les changes (4 à 5x par jour selon nécessité). La table à langer est désinfectée après chaque change et l'éducateur veille à son hygiène personnelle. A chaque change, l'enfant peut, s'il le souhaite, s'asseoir sur le pot ou au WC. L'apprentissage de la propreté est initié par les parents et valorisé par l'équipe éducative afin que l'enfant soit dans un lien continu entre la maison et la crèche.

Pour toutes maladies, un document annexe en lien avec le règlement est prévu pour répondre aux différentes questions et possibilités d'accueil de votre enfant.

En cas de besoin, la Croix-Rouge Valais met à disposition un service à domicile de garde d'enfants malades ou accidentés (027/322.13.54).

## 5.6. LIMITES ET AUTORITES

### LES ENFANTS

Afin d'instaurer un climat serein et sécurisé, l'équipe éducative transmet des règles aux enfants. Ces règles sont adaptées à l'âge de l'enfant, imagées et transmises au positif. Elle touche plusieurs aspects :

1. Prévention de la sécurité
2. Apprentissage de la vie en groupe
3. Éveil aux différents besoins, différentes cultures

Un endroit cosy, installé et réfléchi par l'équipe éducative, permettra à l'enfant de réfléchir à ses actes par différents moyens éducatifs. Cet endroit est expliqué et montré aux parents lors de l'inscription.

### LE PERSONNEL

La responsable de structure décrit les points de sécurité dans les directives du personnel. L'éducateur prend acte de ses directives et s'engage à les respecter. Il assure en tout temps la sécurité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Les directives permettent aussi une uniformisation de la prise en charge de l'enfant mais offrent également une attention vigilante au bien-être physique et moral de chaque enfant.

## 5.7. NOS FUTURS PROJETS

Bien que la structure soit en route et finalise sa construction en 2022. La mise en route se mettra rapidement en place dès septembre 2022 avec :

- Mise en place des activités intergénérationnelles
- Accueil des personnes âgées au repas de midi
- Collaboration avec les médecins, physio, ... pour le cabinet des soins au sein de la maison des générations.
- Formations ou récapitulations des premiers secours selon besoin du personnel.

L'équipe éducative souhaite mettre en place différents projets pour l'année 2023:

- Plantation et découverte de la nature (réflexion sur l'érable en premier lieu)
- Fête annuelle avec les parents, la famille
- Formation et réussite du label Youp 'là bouge

*Graines d'Érable* se veut être innovante, attractive et intéressante pour la population d'Isérables et des alentours. C'est pourquoi, les projets sont importants et restent le moteur principal d'une équipe éducative motivées pour le plaisir d'amener les enfants à découvrir et gagner en autonomie.